DEVAUX (Paul-Louis-Isidore), Membre du Congrès national, membre du Conseil des Ministres, commissaire du Gouvernement près la Conférence de Londres, membre de la Chambre des Représentants et du Conseil communal de Bruges, membre de l'Académie Royale de Belgique (Bruges, 20.4.1801—Bruxelles, 30.1. 1880). Fils de Jacques Devaux, membre du Corps Législatif de l'Empire français, mort en 1807, et d'Isabelle de Brauwer.

Après ses humanités, commencées au lycée de Bruges et achevées au lycée de Bruxelles, Paul Devaux, qui venait de perdre sa mère, partit à Paris, où, de 1817 à 1819, il suivit les cours de la Sorbonne. Rentré à Liège, il s'inscrivit à la Faculté de Droit de l'Université et y fut reçu docteur, le 17 janvier 1824, avec une thèse intitulée: De quibusdam legum poenalium theorices partibus.

La même année, il fonda à Liège, avec Charles et Firmin Rogier, Joseph Lebeau, Van Hulst et Henri Lignac, le Mathieu Laensbergh, journal qui prit quelque temps après le nom de Politique et devint bientôt l'un des principaux organes de l'opposition belge à la politique du roi Guillaume 1er des Pays-Bas. L'un des premiers, Devaux y préconisa l'idée d'une coalition de tous les mécontents contre le Gouvernement hollandais, d'où naquit l'Union, en 1828, entre catholiques et libéraux.

Après la Révolution de 1830, Devaux quitta Liège pour sa ville natale. Mais les Brugeois l'élurent peu après au Congrès national et Devaux vint s'installer à Bruxelles, où il prit une part considérable aux débats sur la Constitution, dont il avait d'ailleurs rédigé le projet avec J.-B. Nothomb. Dans les discussions, il se signala par ce tact politique, cette sincérité et cette fermeté de convictions, qui ne l'abandonnèrent jamais dans le cours de sa longue carrière. L'élévation de son esprit, l'étendue de son savoir et l'ardeur de son patriotisme en firent un des membres les plus influents du Congrès. Ce fut lui qui, le premier, proposa à l'assemblée, le 12 janvier 1831, la candidature du prince Léopold de Saxe-Cobourg au trône de Belgique. Le 28 mars 1831, il entra dans le second Cabinet du Régent en qualité de ministre sans portefeuille et non, comme on l'a cru longtemps, comme ministre d'État.

Le 10 mai 1831, il partit pour Londres avec Nothomb afin de pressentir les dispositions du prince Léopold. Il y retourna une seconde fois, après l'élection du prince (4 juin 1831), pour défendre les intérêts belges dans les négociations ardues qui aboutirent à la signature du traité des XVIII Articles.

Après son avènement (21 juillet 1831), Léopold 1er insista auprès de Devaux pour qu'il prît le porteseuille des Affaires étrangères. Mais l'« Éminence grise de la Révolution » resusa obstinément de remonter au pouvoir. Son mandat parlementaire, conféré par l'arrondissement de Bruges, suffit à l'ambition du publiciste qui s'était révélé comme un véritable homme d'État.

Mais comme membre de la Chambre des Représentants, où il siégea pendant 32 années consécutives (1831-1863), Devaux continua d'exercer une puissante influence dans le pays et dans le parti libéral. Tandis que ses attaches familiales avec Jules Van Praet, ministre de la Maison du Roi, et sa profonde amitié avec Lebeau et Rogier lui permettaient de jouer un rôle important dans l'orientation de la politique générale du Gouvernement - ne l'appelait-on pas le « Président invisible du Conseil » ? — son esprit dogmatique en même temps que la solidité de ses convictions et son habitude de rattacher les faits aux principes, en firent un guide très sûr et un soutien énergique et fidèle de l'opinion libérale. Vrai « Père de la doctrine », il fut souvent comparé à Guizot et à Royer-Collard. Il n'est pas de discussions politiques auxquelles il n'ait pris une part brillante, se distinguant toujours par la vigueur du raisonnement, la logique des idées, l'esprit de suite et un grand sens pratique. En 1838, il présenta un rapport favorable sur l'emprunt des chemins de fer, conclu avec la maison Rothschild, emprunt qui eut d'heureuses conséquences pour la Belgique, tant au point de vue financier qu'à celui de la prospérité générale. En 1839, il soutint le ministère de Theux et vota le traité des XXIV Articles, qui mettait un terme au conflit hollando-belge et fixait le statut de la Belgique indépendante.

La même année, son inclination très prononcée pour le journalisme politique le détermina à fonder la Revue Nationale, recueil périodique où il exposa ses idées avec un talent et une habileté remarquables. Il y soutint le ministère Lebeau-Rogier, y combattit l'unionisme de 1830 qui, d'après lui, devait cesser d'exister avec la cause accidentelle qui l'avait fait naître et y établit la nécessité de deux partis parfaitement distincts et homogènes, aux programmes nettement déterminés. Ces idées prévalurent. Le parti libéral s'organisa et, le 12 août 1847, arriva au pouvoir où il devait rester jusqu'en 1884, après une éclipse de quelques années. Devaux se chargea de la rédaction politique de sa revue jusqu'en 1846. Vers cette époque, il souffrit d'un affaiblissement graduel de la vue et dut renoncer à un travail trop, assu-

Élu, le 10 janvier 1846, membre titulaire de l'Académie royale de Belgique, où il représenta la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, il s'y distingua par ses substantiels rapports sur différents mémoires envoyés au concours en 1858, 1861 et 1867 et, notamment, par ses commentaires sagaces sur l'organisation de l'assistance aux classes souffrantes et sur celle de l'enseignement moyen. De longues années durant, il fut président du Conseil de Perfectionnement où, aidé de son savant et fidèle ami, le conseiller G. Stas, il s'efforça d'améliorer les études et de faire respecter les lettres anciennes.

C'est, d'ailleurs, par l'entremise de Stas que Devaux fit, vers 1860, la connaissance du jeune Émile Banning, sur lequel il allait exercer une influence déterminante. Sa vue avait considérablement baissé et c'est avec peine qu'il lisait et écrivait. Or, à cette époque, il se livrait à de nombreuses recherches en vue de l'élaboration d'ouvrages historiques. Banning lui offrit son aide et devint, à la fois, son lecteur et son secrétaire. De longues conversations rapprochèrent intimement le vieux député libéral et le jeune érudit. Devaux dut être frappé de la profondeur de pensée de Banning, lequel apprit à connaître, au contact de son illustre aîné, les aspects divers de la vie politique belge. En 1862, Devaux offrit à Banning de collaborer à l'Écho du Parlement, quotidien qu'il avait fondé en 1857 et qui était consacré à la diffusion des nouvelles parlementaires.

Quoique battu aux élections du 12 janvier 1864, Devaux n'en continua pas moins à exercer une grande influence politique, non seulement dans sa ville natale, où il fut membre du Conseil communal jusqu'en 1875, mais encore sur le Gouvernement, où ses amis restèrent au pouvoir jusqu'en 1870, et sur l'entourage du jeune roi Léopold II. Son beau-frère, J. Van Praet et son fils, Jules Devaux, étaient respectivement ministre de la Maison et chef du Cabinet du Roi. On comprend, dès lors, sans pouvoir toutefois le préciser, le rôle qu'à pu jouer Paul Devaux, de 1865 à 1880, dans l'orientation de la politique générale et la genèse de l'œuvre africaine de Léopold II. Dès 1839, Devaux n'écrivait-il pas que le but de la Revue Nationale était « le développement belge ; développement à la fois politique, matériel et intellectuel, » triple base sur laquelle doit s'élever l'avenir » de la Belgique indépendante »? N'est-ce pas

Paul Devaux qui, de commun accord avec Van Praet, recommanda au Roi le jeune Banning, dont on connaît le rôle éminent qu'il joua dans l'œuvre léopoldienne en Afrique centrale? N'est-ce pas, enfin, dans l'Écho du Parlement, fondé par Paul Devaux, que Banning publia, en 1876, les trois articles qui précédèrent de peu la réunion, à Bruxelles, de la Conférence géographique?

Fidèle à son programme de 1839, Devaux fut aussi le ferme soutien de la politique militaire du Roi, de Banning et de Brialmont, visant à donner à nos institutions l'appui d'une bonne organisation militaire. Ce fut à l'œuvre de la défense nationale qu'il consacra, en 1867, l'une de ses brochures politiques. Quatre ans plus tard, après avoir démissionné de l'Association libérale de Bruges pour protester contre l'adoption d'un programme dans lequel le parti libéral, surpris par la défaite de 1870, espérait trouver le salut, Devaux publia une brochure où il condamnait, comme allait le faire Banning en 1882, le suffrage universel et l'abaissement du cens électoral.

Penseur plutôt qu'homme d'action, Devaux se livra, au cours des vingt dernières années de sa vie, à de nombreuses recherches historiques. En dépit d'une cécité qui s'aggravait d'année en année, il poursuivit son labeur grâce à une énergie et une ténacité peu communes et composa plusieurs ouvrages, dont le dernier, consacré à l'histoire romaine, parut peu après sa mort. L'historien Th. Juste voyait dans ces œuvres « des modèles de dialectique et de style » et comparait Paul Devaux pour la sobriété et la vigueur de ses écrits, aux grands maîtres du 17° siècle.

Paul Devaux en imposa par la dignité de ses manières, la gravité de son langage, l'austérité de toute sa physionomie. Mais il savait les tempérer par une parfaite bienveillance et par la constance de ses attachements. Il mourut

à Bruxelles, le vendredi 30 janvier 1880, à 6 heures du matin, dans sa maison du boulevard de Waterloo, alors qu'il venait, la veille, de recevoir les dernières épreuves de ses Études politiques sur les principaux événements de l'histoire romaine.

Ses funérailles eurent lieu le 3 février 1880, en présence des représentants du Roi et des grands corps de l'État et de la Nation. Trois discours furent prononcés: par M. Guillery, au nom de la Chambre; par M. Faider, au nom de l'Académie; par M. Van Nieuwenhuyse, au nom de l'Association libérale de Bruges. Après un service religieux à l'église N.-D. du Sablon, l'inhumation eut lieu au cimetière de Laeken.

Paul Devaux était porteur de la Croix de Fer et du Grand Cordon de l'Ordre de Léopold. La bibliographie de P. Devaux a été publiée dans l'Annuaire de l'Académie Royale de Belgique, 1882, pp. 191-192.

20 mai 1951. M. Walraet.

Sur la vie et l'œuvre de P. Devaux, consulter:
Le Roy, A., Liber memorialis. L'Université de
Liège depuis sa fondation, Liège, 1869, pp. 755 et
969.—L'Écho du Parlement, 31 janvier 1880,
1er, 2, 4 et 9 février 1880.— Juste, Th., Notice
sur Paul Devaux, membre de l'Académie, Ann. de
l'Académie Royale de Belgique, 1882, pp. 181-190
(portrait, par Desvachez).— Histoire de la Belgique
contemporaine, Bruxelles, t. I., 1928, p. 71; t. II,
1929, pp. 28, 38, 56, 66, 68, 69, 71, 75, 84, 97, 99,
105, 113, 129; t. III, 1930, pp. 23, 618, 619.—
Pirenne, H., Bibliographie de l'histoire de Belgique,
3e édition, Brux., 1931, pp. 367-378 (la plupart
des ouvrages renseignés évoquent la carrière et les
idées politiques de P. Devaux).— Bronne, C., Paul
Devaux, l'Éminence grise de la Révolution (18071880), in: Les gens de robe liègeois et la Révolution di
1830, Liège, 1931, pp. 135-157.— Pirenne, H.,
Histoire de Belgique, t. VII, Brux., 1932, pp. 68,
104, 108, 113, 161, 260.— De Seyn, E., Dictionnaire
biographique des Sciences, des Lettres et des Arts en
Belgique, t. I, Brux., 1935, p. 369.— Bronne, C.,
Jules Van Praet, Brux., 1943, pp. 15, 18, 19, 22,
24, 42.— Bronne, C., Joseph Lebeau, Brux., 1944,
pp. 9, 19, 27, 37, 39, 41, 43, 45, 54, 56, 83, 86, 89, 91,
92, 94, 101, 102.— du Bus de Warnaffe, C., Au
temps de l'unionisme, Brux., 1944, pp. 31, 32, 58,
75, 79, 135, 152, 153, 157, 166, 173, 175, 213, 214,

Inst. roy. colon. belge *Biographie Coloniale Belge*, T. IV, 1955, col. 234-238

216, 233, 235, 236, 243, 245, 250, 251, 275-77. 279, 290, 291, 298.— de Lichterveide, L., Le Congrès National, Brux., 1945, pp. 21, 26, 31, 39, 42, 46, 55, 70, 83, 91, 101, 107, 109, 110, 117, 120, 126.— Garsou, J., Frère Orban, Brux., 1945, pp. 10, 20, 30, 33, 42, 47, 48, 54, 62.— Walraet, M., Émile Banning, un grand Belge, Brux., 1945, pp. 17, 18, 20, 25, 40, 75.— Garsou, J., Frère Orban de 1857 à 1896, t. I (1857-1878), Brux., 1946, pp. 10, 57, 59, 60, 61, 73, 74, 88, 91, 110, 114, 141, 144, 276.— Heyse, Th., Ministres d'État, Brux., 1949, pp. 9, 13, 14.